

Objectifs de la journée

Cette journée, organisée sous l'impulsion conjointe des Universités de Neuchâtel et Genève, sera consacrée aux thématiques liées à la blockchain et aux smart contracts.

La conférence propose une vision kaléidoscopique, ou domaine par domaine, des problématiques légales posées par la technologie blockchain / DLT, avec un accent particulier sur le phénomène des smart contracts. Le potentiel de cette nouvelle technologie, pose des défis juridiques importants qui, en pratique, se concrétisent jour après jour, passant par exemple de la dématérialisation des titres à l'informatisation des relations contractuelles. L'ère de « l'Internet de l'information » a à peine commencé que déjà débute celle de « l'Internet des valeurs ».

Au cours de cette journée, les orateurs expliqueront les enjeux sociaux, économiques et surtout juridiques auxquels nous faisons face ainsi que les éléments de réponses qu'il conviendrait d'y apporter.



Une approche kaléidoscopique des smart contracts en droit suisse

Jeudi 13 septembre 2018

Aula de la Faculté de droit
Av. du 1^{er}-Mars 26
Neuchâtel


UNIVERSITÉ DE
NEUCHÂTEL

FACULTÉ DE DROIT

Faculté de droit
Secrétariat - Formation
Université de Neuchâtel
Av. du 1^{er}-Mars 26
2000 Neuchâtel

www.unine.ch

- 9h00 Accueil et café**
- 9h15 Introduction**
M. Daniel Kraus, avocat, professeur à l'Université, Neuchâtel
- 9h20 Blockchain, cryptomonnaies et smart contracts : révolution économique et sociétale ?**
Mme Victoriya Salomon, Dr en sciences humaines et sociales, post-doctorante à l'Université, Neuchâtel et **M. Pascal Witzig**, Master en sciences politiques, assistant-doctorant à l'Université, Neuchâtel
- 9h40 Unlock the value of your assets by lending yourself money***
M. Micha Roon, spécialiste blockchain, Fribourg
- 10h00 Questions et discussions**
- 10h10 Pause**
- 10h30 Smart contract et blockchain : aspects techniques**
M. Jörn Erbguth, spécialiste blockchain et doctorant à l'Université, Genève
- 11h10 Questions et discussions**
- 11h20 Smart contract et blockchain : droit international**
M. Michel Reymond, avocat-stagiaire, post-doctorant à l'Université, Genève
- 11h40 Jetons numériques : considérations en droits réels**
M. Olivier Depierre, avocat, Genève
- 12h00 Questions et discussions**
- 12h10 Repas de midi**
- 13h30 Smart contract et blockchain : droit de la poursuite et faillite**
M. Sylvain Marchand, professeur à l'Université, Genève
- 13h50 Smart contract et blockchain : droit bancaire et financier**
M. Gabriel Jaccard, doctorant à l'Université, Genève
- 14h10 Questions et discussions**
- 14h20 Smart Contract and Blockchain: Contractual Relationships***
M. Stephan D. Meyer, MLaw, LL.M., doctorant à l'Université, Zurich et maître d'enseignement et de recherche à ZHAW, Winterthour
- 14h40 Smart contract et blockchain : droit des sociétés**
Mme Eleonor Gyr, doctorante à l'Université, Berne
- 15h00 Pause**
- 15h20 Smart contract et blockchain : droit fiscal**
M. Thierry Obrist, avocat, professeur à l'Université, Neuchâtel
- 15h30 Questions et discussions**
- 15h50 Blockchain und Datenschutz***
M. Florent Thouvenin, professeur à l'Université, Zurich et **M. Kento Reutimann**, doctorant à l'Université, Zurich
- 16h10 Smart contract et blockchain : droit de la propriété intellectuelle**
M. Daniel Kraus, avocat, professeur à l'Université, Neuchâtel
- 16h30 Questions et discussions**
- 16h45 Clôture**

* Cette conférence sera donnée dans la langue du titre

Public cible

La conférence s'adresse aux étudiants, entrepreneurs, ingénieurs, juristes, avocats et membres des administrations cantonale et fédérale que le potentiel et les défis représentés par les blockchains fascinent et interpellent.

Finance d'inscription *(comprend repas et pauses)*

Prix colloque	CHF	300.-
Prix stagiaires, assistants et doctorants	CHF	120.-
Prix étudiants <i>(inscription obligatoire, et ne comprend pas les collations et les repas)</i>		Gratuit

Prix préférentiel pour l'inscription aux deux colloques consacrés

à la « Blockchain et smart contract »	CHF	450.-
Prix stagiaires	CHF	180.-

- 13 septembre 2018, **Une approche kaléidoscopique des smart contracts en droit suisse**
- 30 novembre 2018, **Blockchain et smart contracts, défis juridiques et techniques**

Délaï d'inscription

lundi 3 septembre 2018. Les désistements sont acceptés sans frais jusqu'au 30 août 2018. Ce délai est également valable pour les personnes bénéficiant du prix préférentiel. Passé ce délai, le montant de l'inscription n'est plus remboursé. Il est toutefois possible de se faire remplacer.

Lieu

Aula de la Faculté de droit
 Université de Neuchâtel
 Av. du 1^{er}-Mars 26
 Neuchâtel

Renseignements

Faculté de droit
 Secrétariat - Formation
 Av. du 1^{er}-Mars 26, CH-2000 Neuchâtel
 Tel. : 032 718 12 22
 E-mail : droit.formation@unine.ch

Inscription

En ligne sur www.publications-droit.ch, par e-mail à droit.formation@unine.ch ou en remplissant le bulletin d'inscription ci-dessous et en le renvoyant à :

Faculté de droit, Secrétariat - Formation, Av. du 1^{er}-Mars 26, CH-2000 Neuchâtel

Je prendrai part à la conférence **une approche kaléidoscopique des smart contracts en droit suisse** du 13 septembre 2018 et m'engage à verser la finance d'inscription, au plus tard le jour précédant le colloque, au moyen du bulletin qui me sera envoyé à mon adresse e-mail :

Nom : _____ Prénom : _____

Profession : _____

Adresse professionnelle : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Tél. prof. : _____ E-mail : _____

Je prendrai part au repas de midi : oui non

Date : _____ Signature : _____